

CPN en charge de la spécialité du DUT Techniques de commercialisation (TC)

Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT par la voie de l'apprentissage

Le présent document -en complément du programme pédagogique national de la spécialité- constitue des préconisations, à titre indicatif, pour l'organisation de la formation conduisant au DUT de cette spécialité par la voie de l'apprentissage.

1. Proposition d'un mode d'alternance (apprentissage)

- a) Identification des rythmes les plus favorables en fonction du secteur professionnel

Le rythme de l'alternance est très variable, d'une semaine sur deux, deux semaines à l'IUT puis deux semaines en entreprise, une demi semaine à l'IUT une autre en entreprise ou encore un mois sur deux. La règle est plutôt de privilégier une alternance régulière, et de consulter les entreprises avant d'établir le calendrier.

- b) Identification des modules ou parties de modules qui font l'objet d'une acquisition de compétences et d'une évaluation dans la partie « entreprise » de l'alternance

Le DUT TC est un diplôme national identique qu'il soit obtenu en formation initiale classique ou par apprentissage.

La formation TC comprend 1620H sur quatre semestres. Le PPN contient un référentiel de compétences sur lequel se base l'organisation des enseignements. Il est essentiel que le DUT organisé en alternance permette l'acquisition de ces compétences. Un volume horaire minimum 630 heures par an de formation à l'Institut et un respect des modules du PPN sont requis pour garantir l'identité du diplôme.

L'organisation des UE, et des modules, la répartition des coefficients et la structure générale du DUT TC par alternance doivent être conformes à celui de la formation initiale. Le contenu des modules du PPN sera adapté par le conseil de perfectionnement ou à défaut toute instance équivalente en tenant compte des compétences acquises en entreprise et du volume horaire réglementaire.

La particularité de la formation effectuée sous forme d'alternance réside dans le mode d'acquisition des compétences. Dans le cas de l'alternance, ces compétences peuvent être acquises à l'IUT et/ou dans l'entreprise. Celles à acquérir dans l'entreprise seront définies et communiquées à l'apprenant dès le début de l'alternance, en fonction de sa mission et de son entreprise.

Au cours de l'alternance, une identification des compétences professionnelles et transversales mobilisées ou à mobiliser par l'alternant, sera réalisée conjointement par l'alternant et ses tuteurs universitaire et professionnel. Le carnet de l'apprenti ou de l'alternant comprend un document qui récapitule les compétences acquises en entreprise.

Les enseignements dispensés doivent s'appuyer sur l'expérience en entreprise (pédagogie de l'alternance). Une partie des compétences sont acquises directement au sein de l'entreprise. On considère donc qu'une partie du volume horaire de formation prévu initialement, correspond à l'acquisition des compétences dans l'entreprise.

Ainsi, tous les modules font l'objet de réductions horaires car les compétences sont acquises en entreprise. Mais à l'opposée, nous préconisons la réintroduction d'un temps dédié au projet tutoré sur le temps de formation.

En effet, l'activité en entreprise ne permet pas toujours d'avoir un rôle moteur sur un projet complet avec un travail de groupe et une grande autonomie.

Modalités d'évaluation

L'entreprise est clairement partie prenante dans l'évaluation de l'apprenant.

C'est un des rôles du maître d'apprentissage.

Le Maître d'apprentissage est le référent entre l'entreprise et le CFA. Il informe ce dernier des observations faites sur le lieu de travail et de l'évolution de l'apprenti notamment en effectuant des comptes rendus écrits à destination de l'apprenti et du centre de formation sur le livret d'apprentissage.

En règle générale, les points de contact entre la formation et l'entreprise doivent être multipliés :

- Visites en entreprise
- Carnet de liaison
- Participation aux soutenances
- Grille d'évaluation de l'activité en entreprise

Les connaissances et compétences sont évaluées en contrôle continu.

Il s'agit d'une co-évaluation avec l'entreprise. Elle porte d'une part sur les missions spécifiques de l'alternant et d'autre part sur des compétences visées par les modules.

L'objectif d'une co-évaluation de 30 à 40 % des coefficients (y compris l'évaluation de l'alternance en entreprise et le projet tutoré) est recommandé.

Le projet tutoré correspond à une mission professionnelle dans l'entreprise différente de l'activité générale (événementiel, action de communication, développement d'une problématique particulière) Il est évalué par un rapport et une soutenance comptabilisé dans l'UE « activités professionnelles »M2306.

L'activité en entreprise fait l'objet d'un rapport d'activité évalué qui compte dans l'UE « activités professionnelles, module 4308»

- c) Préconiser une répartition horaire entre le temps de travail en IUT et celui en entreprise

Un DUT TC en formation initiale comporte 1620 heures de cours, 300 heures de PT et 12 semaines de stage.

Nous estimons que les alternants dans leur entreprises réalisent 23% du programme.

Un DUT TCb en alternance devra réaliser un minimum de 630heures de cours par an (18 semaines par 35heures) ou 90 jours à 7h/jour. (soit 1260 heures pour le DUT complet)

- d) Adaptation des tableaux de modules par semestres

La transposition des volumes horaires en alternance doit respecter l'équilibre des matières de la formation initiale.

Dans le cadre de la formation TC nous préconisons une réduction des volumes des différents modules assez équilibrée en ponctionnant des heures dans tous les modules.

Contrairement à la formation initiale, la formation en alternance se doit d'avoir des semestres de même format en volume d'heures.

semestre	Volume minimum par semestre
S1	315 h / 9*35h/ 45 jours
S2	315 h / 9*35h/ 45 jours
S3	315 h / 9*35h/ 45 jours
S4	315 h / 9*35h/ 45 jours

e) Tableau synthétique des modules et des UE par semestre

UE	Référence Module	Nom Module	Coef Module	Total Coef UE	Volumes horaires				
					CM	TD	TP	étudiant par UE	
1. Semestre 1									
UE 11 Découvrir l'environnement professionnel	M1101	Organisation des entreprises	2	14	8	12		155	
	M1102	Fondamentaux du marketing	2		8	12			
	M1103	Concepts et stratégies marketing	2		8	12			
	M1104	Economie générale 1	2		8	12			
	M1105	Droit principes généraux	2		8	12			
	M1106	Projet Personnel Professionnel 1	1		4		14		
	M1107	Etudes et Recherches Commerciales 1	2		8	12			
	M1108	Activités transversales 1	1				17		
UE 12 Identifier et communiquer	M1201	Psychologie sociale de la communication	2	16	8	12		160	
	M1202	Expression communication culture 1	2			10	10		
	M1203	Anglais : langue vivante de spécialité 1	2			10	10		
	M1204	LV2 : langues vivantes de spécialité 1	2			10	10		
	M1205	Technologie de l'Information et de la Communication 1	2			7	13		
	M1206	Négociation 1	2			7	13		
	M1207	Introduction à la comptabilité	2		8	12			
	M1208	Mathématiques et statistiques appliquées	2		8	12			
Total Semestre 1				30	30	76	152	87	315

UE	Référence Module	Nom Module	Coef Module	Total Coef UE	Volumes horaires				
					CM	TD	TP	étudiant par UE	
2. Semestre 2									
UE21 Traiter l'information	M2101	Statistiques appliquées, probabilités	1,5	9	8	12		114	
	M2102	Technologie de l'Information et de la Communication 2	1,5			7	11		
	M2103	Environnement International 1 : marchés internationaux	1,5		8	10			
	M2104	Distribution	1,5		8	10			
	M2105	Etudes et Recherches Commerciales 2	1,5		8	12			
	M2106	Droit des contrats et de la consommation	1,5		8	12			
UE22 Agir sur les marchés	M2201	Comptabilité de gestion	1,5	10	8	12		137	
	M2202	Marketing opérationnel	1,5		8	14			
	M2203	Communication commerciale 1	1,5		8	12			
	M2204	Expression communication culture 2	1,5			10	10		
	M2205	Anglais : langue vivante de spécialité 2	1,5			10	10		
	M2206	Anglais : activités transversales	1				15		
	M2207	LV2 : langues vivantes de spécialité 2	1,5			10	10		
UE23 Se professionnaliser	M2301	Négociation 2	1,5	11			18	64	
	M2302	Projet Personnel et Professionnel 2	1				18		
	M2303	Développement des compétences relationnelles	1,5			6	12		
	M2304	Projet tutoré : conduite de projet	1		2		8		
	M2305	Projet tutoré : description et planification de projet	3						
	M2306	Activité professionnelle	3						
Total Semestre 2				30	30	66	137	112	315

UE	Référence Module	Nom Module	Coef Module	Total Coef UE	Volumes horaires				
					CM	TD	TP	étudiant par UE	
3. Semestre 3									
UE31 Elargir ses compétences en gestion	M3101	Expression communication culture 3	2	15		10	10	157	
	M3102	Anglais : langue vivante de spécialité 3	2			10	12		
	M3103	LV2 : langues vivantes de spécialité 3	2			10	12		
	M3104 C	Statistiques probabilités appliquées	2		8	12			
	M3105 C	Gestion financière et budgétaire	2		8	12			
	M3106	Projet Personnel et Professionnel 3	1		3		10		
	M3107	Droit commercial	2		8	12			
	M3108 C	Technologie de l'Information et de la Communication 3	2			8	12		
UE32 Développer ses performances commerciales	M3201	Marketing du point de vente	2	15	8	12		158	
	M3202	Négociation 3	2		2		18		
	M3203	Communication commerciale 2	2		8	12			
	M3204	Marketing direct/Gestion de la Relation Client	2		8	12			
	M3205	Environnement international 2 : Approche des marchés étrangers et intelligence économique	2		8	12			
	M3206	Logistique	2		8	12			
	M3207 C	Economie générale 2	2		8	12			
	M3208 C	Activités transversales 2	1				18		
Total semestre 3				30	30	77	146	92	315

UE	Référence Module	Nom Module	Coef Module	Total Coef UE	Volumes horaires			
					CM	TD	TP	étudiant par UE
4. Semestre 4								
UE41 S'adapter aux évolutions	M4101	Expression communication culture 4	1,5	9		10	14	144
	M4102	Anglais : langue vivante de spécialité 4	1,5			10	14	
	M4103	LV2 : langues vivantes de spécialité 4	1,5			10	14	
	M4104 C	Environnement international 3 : techniques de commerce international	1,5		8	16		
	M4105	E-marketing	1,5		8	16		
	M4106	Droit du travail	1,5		8	16		
UE42 Maîtriser les outils de management	M4201 C	Psychologie sociale des organisations	1,5	8	8	16		136
	M4202	Management de l'équipe commerciale	1,5			10	14	
	M4203	Achat et qualité	1,5		8	16		
	M4204 C	Stratégie d'entreprise	1,5		8	16		
	M4205	Entrepreneuriat	1,5		4	8	12	
	M4206 C	Activités transversales 3	0,5				16	
UE43 S'affirmer professionnellement	M4301	Mise en situation professionnelle	4	13		35		35
	M4302	Activité professionnelle 2	9					
Total semestre 4			30	30	52	179	84	315

RECAPITULATIF TOTAL des 4 semestres	120	120	271	614	375	1260
--	-----	-----	-----	-----	-----	------

Cadrage des modules supports transversaux	CM	TD	TP	Total
expression communication		40	44	84
Anglais Langue vivante 1		40	46	86
PPP	7		42	49
volume horaire étudiant	7	80	132	219

La méthodologie de l'Apprendre Autrement représente un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée. Elle doit être dispensée dans chacun des enseignements et fait aussi l'objet de modules spécifiques (Arrêté du 3 Août 2005 – article 15)

2 Annexes

Activité professionnelle

L'activité de l'alternant dans l'entreprise permet de :

- acquérir une expérience professionnelle
- mettre en œuvre une démarche de projet, des méthodes et des outils pour répondre à une mission proposée par l'entreprise d'accueil,
- rendre compte des démarches et des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs de la mission,
- acquérir ou renforcer des compétences définies dans le PPN

Un suivi et une évaluation de l'activité de l'apprenant dans l'entreprise doivent être clairement définis et mis en œuvre conjointement par l'IUT et l'entreprise par des visites en entreprise, des rencontres, des cahiers de suivi, régulièrement dans l'année.

L'évaluation se fera sur la base de rapports, de soutenances orales et d'appréciations du tuteur de l'entreprise. Elles tiendront compte :

- de la capacité à rédiger un rapport,
- à présenter le projet à l'oral,
- de la qualité du travail réalisé en entreprise, et de la méthodologie mise en œuvre,
- de la conduite de projet et de l'attitude en entreprise.

L'évaluation des compétences acquises dans l'entreprise sera organisée conjointement entre l'entreprise et l'IUT (grilles de compétences, réunions tripartites...). L'évaluation de ces compétences sera intégrée dans les différentes unités d'enseignement concernées.

A propos des projets tutorés en alternance

Les projets tutorés sont maintenus dans la formation par alternance, de la même façon que dans la formation initiale,

Dans le cadre de l'alternance, les projets tutorés ne seront pas obligatoirement effectués par des groupes d'étudiants. Ils pourront être effectués seul ou en groupe dans l'entreprise ou à l'IUT.

Les volumes horaires affectés au projet tutoré sont ceux définis dans le programme initial mais adapté en tenant compte de la présence de l'étudiant dans l'entreprise.

.